



Sapiens alerte

Les véritables enjeux de la présidentielle



Chapitre IAugmenter le pouvoir d'achat

Table des matières

À propos des auteurs	2
A propos de l'Institut Sapiens	3
A propos de Sapiens alerte	4
Partie I – Gagner plus, tout au long de la vie	5
Un coin fiscal français trop important	5
La stagnation du salaire médian	9
L'épargne et l'actionnariat salarié sont insuffisants	14
Partie 2 – Gagner plus, à la fin de la vie	
professionnelle	18
Les pensions de retraite sont en baisse tendancielle	18
Le système actuel n'est plus soutenable	22
Le rôle de la capitalisation	24
Eléments de propositions	26

À propos des auteurs

À propos des auteurs



Dominique Calmels

Co-fondateur de l'Institut Sapiens. Ancien directeur financier du groupe Accenture pour la France et le Benelux. Au Groupement des professions de services (GPS) il est en charge de l'économie, de la compétitivité et de la fiscalité. Il participe aux travaux du Medef dans plusieurs comités. Il est passionné d'économie, notamment l'économie de la Fonctionnalité et Circulaire. Il a une formation en finance, comptabilité et fiscalité.



Quentin Schmidt

Chargé de mission à l'Institut Sapiens. Diplômé de la faculté des sciences économiques et de gestion de Strasbourg en Macroéconomie et Politiques Européennes. Passionné par l'étude des politiques publiques et leur efficience. Intéressé par les questions énergétiques et leur résolution par l'innovation.



Erwann Tison

Directeur des études de l'Institut Sapiens. Macro-économiste de formation et diplômé de la faculté des sciences économiques et de gestion de Strasbourg, il intervient régulièrement dans les médias pour commenter les actualités liées au marché du travail, aux questions de formation et aux problématiques européennes. Il est également chargé de cours à la faculté d'économie de l'Université de Strasbourg. Il codirige également les observatoires "santé et innovation" et "emplois, formation et compétences" de l'Institut Sapiens. Il a publié « les robots, mon emploi et moi » (2019) et « un robot dans ma voiture » (2020) aux éditions ESKA.

A propos de l'Institut Sapiens

L'Institut Sapiens est un laboratoire d'idées dont l'objectif est de peser sur le débat économique et social. Il se veut le premier représentant d'une think-tech modernisant radicalement l'approche des think tanks traditionnels. Il souhaite innover par ses méthodes, son ancrage territorial et la diversité des intervenants qu'il mobilise, afin de mieux penser les enjeux vertigineux du siècle.

Sa vocation est triple:

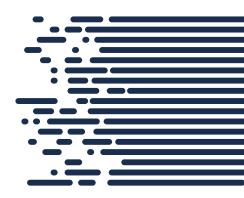
Décrypter — l'Association aide à la prise de recul face à l'actualité afin d'être capable d'en comprendre les grandes questions. L'Institut Sapiens sera un centre de réflexion de pointe sur les grands enjeux économiques contemporains.

Décloisonner et faire dialoguer — l'Association veut mettre en relation des mondes professionnels trop souvent séparés : universitaires, membres de la sphère publique, praticiens de l'entreprise ou simples citoyens, ils doivent pouvoir se rencontrer pour réfléchir et dialoguer. Afin d'être réellement représentatifs de toutes les compétences et expériences, les groupes de travail associent systématiquement des personnes d'horizons professionnels divers (de l'ouvrier au dirigeant de société cotée) et peu important leur lieu de vie (Métropole, Outre-mer).

Former — Le XXIe siècle est le siècle de l'information ; il doit devenir pour l'individu celui du savoir. Comprendre le monde implique une capacité à faire un retour sur notre histoire, à connaître le mouvement millénaire des idées, à posséder ces Humanités dont l'importance est plus grande que jamais. Parce qu'il veut faire accéder à une compréhension du monde, l'Institut Sapiens se fixe aussi pour objectif de promouvoir cette culture générale sans laquelle demain plus personne ne pourra comprendre son environnement.

Plus d'informations sur institutsapiens.fr





A propos de Sapiens alerte

Les prochaines échéances électorales (présidentielles et législatives) seront primordiales pour l'avenir de notre pays. Entre besoin d'enrayer le déclin, obligation de sauvegarder les forces de notre modèle et nécessité de conquérir de nouvelles prospérités, les défis à venir sont nombreux pour notre pays. Le présent document a pour objectif de détailler les priorités pour notre pays pour les cinq prochaines années. Les alertes adressées par l'Institut Sapiens doivent servir à la fois de base programmatique mais également d'ambition pour notre pays. Nous incitons les différents candidats à l'élection présidentielle, quel que soit leur étiquette, à se saisir des thèmes présentés ci-dessous et à y apporter des réponses concrètes et déployables dans les prochaines années. La collection de notes « Sapiens alerte » se déclinera en cinq chapitres qui seront publiés à intervalles réguliers : gagner plus, mieux se loger, baisser la température, faciliter l'accès à la santé, enrayer le déclin.







Partie I – Gagner plus, tout au long de la vie

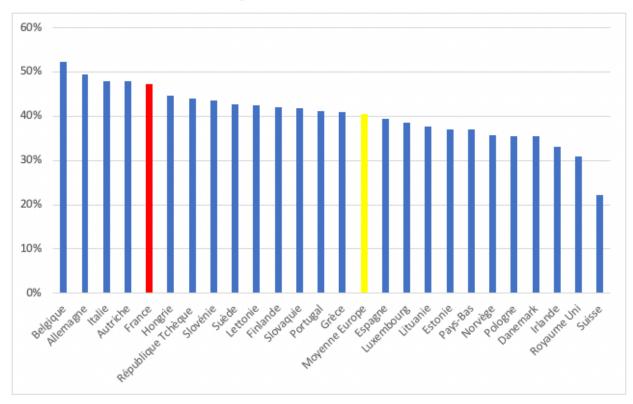
La question du pouvoir d'achat sera au cœur du débat économique de l'élection présidentielle. Que ce soit à droite, à gauche ou au centre, les candidats déclarés expriment leur volonté de déployer des solutions, plus ou moins innovantes, pour augmenter le pouvoir d'achat des Français. Néanmoins, à l'instar de la campagne 2012 (et la loi TEPA), ce n'est plus par l'augmentation du temps de travail que les candidats veulent rendre cette augmentation possible, mais par une volonté de modifier la fiscalité assise sur le travail et une revalorisation des salaires.

Un coin fiscal français trop important

Pour comprendre la différence qu'il peut exister entre les salariés européens, il est essentiel d'analyser la différence de structuration des salaires et principalement le coin fiscal. Pour l'OCDE, « le Coin fiscal désigne la différence entre le salaire que paie l'employeur et ce que perçoit le salarié, donc la différence entre le salaire brut et

net. La définition de l'OCDE comprend les impôts sur le revenu et les cotisations de sécurité sociale (patronales et salariales) », permet de bien mesurer les l'effet dissuasif exercé par l'impôt sur le revenu des actifs.

Graphique 1 - Comparaison du coin fiscal entre les pays européens (en % salaire brut)

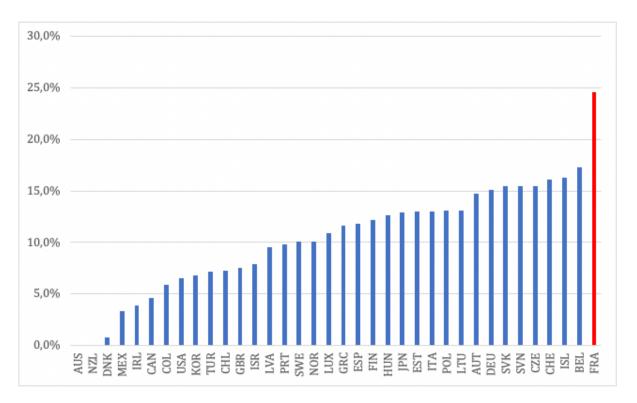


Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : En 2019, le coin fiscal belge représentait plus de 50% du revenu brut.

La France apparaît ainsi comme l'un des pays de l'OCDE où ce coin fiscal est le plus élevé, à près de 10 points au-dessus de la moyenne. Un résultat principalement expliqué par une fiscalité assise sur le travail plus élevé qu'ailleurs en Europe.

Graphique 2 - Part des cotisations sociales dans le PIB (2019)



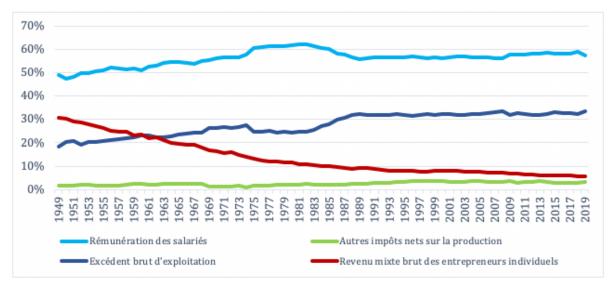
Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture: Les cotisations de sécurité sociale en France représentent environ 25% du PIB en 2019.

La générosité du modèle social français, dont la redistribution est l'une des plus forte au monde, a un coût très important. L'INSEE nous apprend que l'écart de redistribution passe de 1 à 14 entre le 1er et le dernier décile pour les revenus primaires à un écart de 1 à 7 après redistribution. Cet écart est de 1 à 3 si l'on prend en compte la redistribution par les services publics en nature. La puissance de l'effet redistributif de notre système social se fait au détriment des salaires nets. Le choix a été fait d'avoir un état social fort et non des salaires élevés.

Certains affirment que la faiblesse des salaires peut s'expliquer par une distorsion du partage de la valeur ajoutée au profit des dividendes et du capital. Pourtant, lorsqu'on observe ce partage dans le détail on se rend compte que non seulement les rémunérations sont majoritaires dans le partage de la valeur ajoutée, mais également que leur part a légèrement augmenté depuis 1949 (+11 points).

Graphique 3 - Partage de la valeur ajoutée depuis 1949

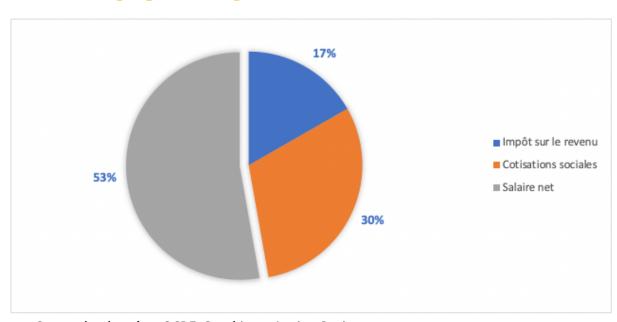


Source des données : INSEE

Calculs et graphique : Institut Sapiens

Concrètement, on observe dans le détail que c'est ainsi près de 47% du salaire brut qui n'atteint pas directement la poche du salarié. Concrètement, cela signifie que lorsqu'un employeur verse 100€ à son employé, seuls 57€ lui reviennent directement.

Graphique 4 - L'impact de la fiscalité sur le salaire brut

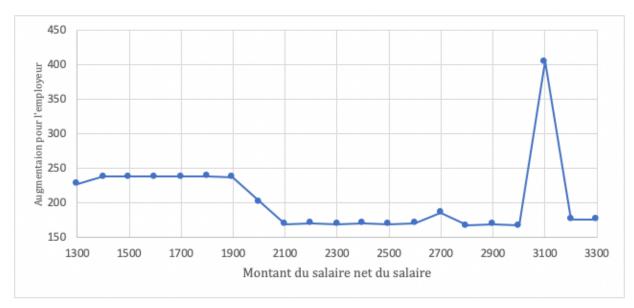


Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : En 2019, le salaire net représente 53% du salaire brut versé par l'employeur. Le salarié recevra 670% de ce que l'employeur aura versé et paiera 17% du revenu brut en impôt sur le revenu, lui laissant ainsi 53%.

La France a fait le choix de faire porter le financement de sa sphère sociale sur le travail plutôt que sur les revenus, contrairement aux pays nordiques. Un choix plus douloureux pour les actifs que pour les citoyens et qui est responsable de notre fort coût du travail.

Graphique 5 – Coût marginal d'une augmentation de salaire pour l'employeur selon le montant du salaire net (en €)¹



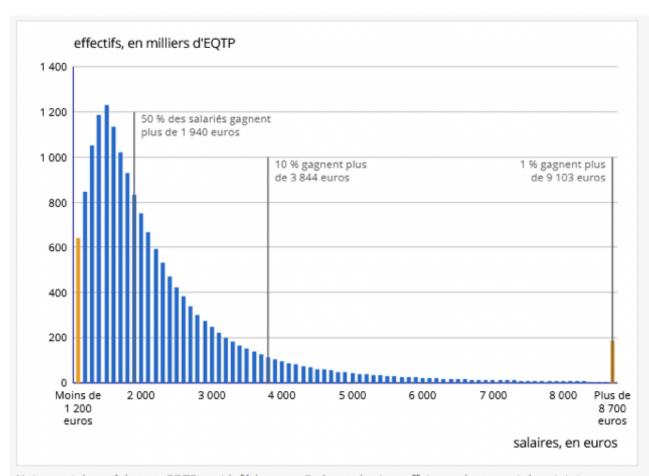
Lecture : pour un salarié touchant 1300€ net par mois, une augmentation de 100€ coûtera 228€ à son employeur.

La stagnation du salaire médian

A cette faiblesse des salaires, due à une distorsion au profit des prélèvements, s'ajoutent une distribution inégale et une croissance faible.

Calculs réalisés à partir du simulateur de l'ACOSS

Graphique 6 - Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP) en 2019



Note: certains salaires en EQTP sont inférieurs au Smic; ceci est en effet permis par certains statuts. Cependant, l'existence de rémunérations inférieures au Smic peut aussi provenir d'incohérences entre salaires et durées travaillées dans les déclarations administratives, qui ne peuvent être toutes redressées.

Lecture : en EQTP, 50 % des salariés gagnent plus de 1 940 euros ; 10 % gagnent plus de 3 844 euros ; 1 % gagnent plus de 9 103 euros

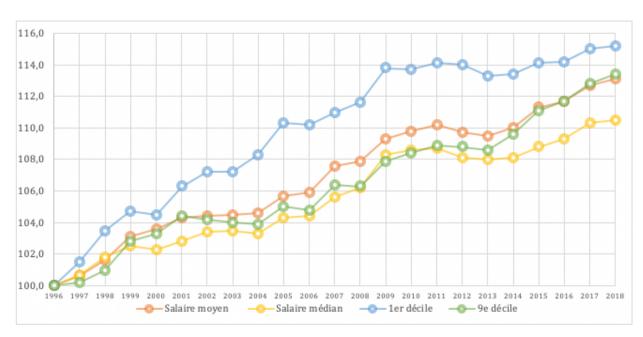
Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source: Insee, base Tous salariés 2019.

Source des données : Insee, base Tous salariés 2019. Graphique : Institut Sapiens

La répartition des salaires en France est très loin de suivre une distribution normale. Un actif peut être considéré comme riche (appartenant au 1er décile) partir de 3844€, soit le double du salaire médian. On observe une hyper concentration des salaires autour du SMIC (jusqu'à 160%), due aux différents choix politiques opérés ces dernières années.

Graphique 7 - Evolution des différents salaires annuels nets (base 100 en 1996)

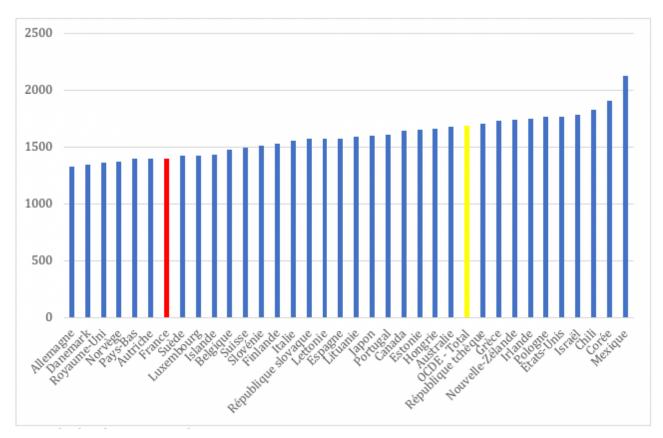


Données : INSEE - calculs et graphique : Institut Sapiens

Depuis 1996, les salaires de la classe moyenne ont progressé 50% moins vite que ceux des 10% des salariés des plus riches, mais aussi que ceux des 10% les plus pauvres. Certains choix fiscaux (réformes Aubry et Fillon) ont participé depuis 20 ans à la stagnation du salaire médian et à la faible évolution du pouvoir d'achat des classes moyennes.

On observe que depuis 20 ans, le salaire moyen a progressé plus rapidement que le salaire médian, ce qui traduit une augmentation des inégalités entre les salariés. Le rapport D9/D1 étant stable, l'inégalité s'est en réalité formée entre les actifs au salaire médian et les autres (rapports D5/D1 et D9/D5). Les salaires des 10% les moins riches (D1, ceux qui se situent en dessous du SMIC mensuel pour causes de travail à temps partiel ou de conventions collectives dérogatoires) ont fortement progressé grâce aux politiques d'allègements de charges sur les bas salaires. Dans le même temps, les salaires des plus riches augmentent (D9) plus rapidement grâce à la rareté de leurs compétences et de leurs qualifications. L'effort de formation doit lui aussi être intensifié auprès de toutes les catégories salariales : vers les plus pauvres pour favoriser la progression sociale et vers la classe moyenne pour la rendre plus productive, plus compétente, plus attractive pour une entreprise et donc mieux rémunérée (si sa productivité marginale augmente, alors son salaire marginal augmentera également).

Graphique 8 - Nombre d'heures travaillées en 2020 par travailleurs



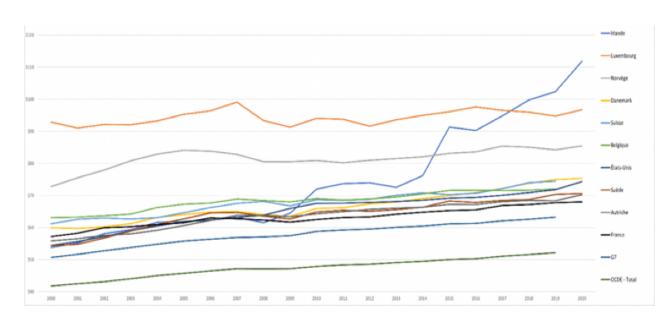
Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : La France est le 7ème pays avec le moins d'heures travaillées par travailleurs.

Note : Le calcul de l'OCDE prend en compte le nombre total d'heures effectivement travaillées divisé par le nombre moyen de personnes ayant un emploi, en incluant les personnes travaillant à temps partiel

L'une des autres explications de cette faible croissance des salaires réside sans doute dans la faiblesse du nombre d'heures travaillées. Avec 1402 heures travaillées par actif par année, la France occupe la 30ème place de l'OCDE. Le temps de travail d'un français est 87% celui d'un travailleur au sein de l'OCDE.

Graphique 9 - Evolution de la productivité horaire des travailleurs au sein de l'OCDE, entre 2000 et 2020 (en dollars US)



Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : La France est donc à la 10ème place des productivi-

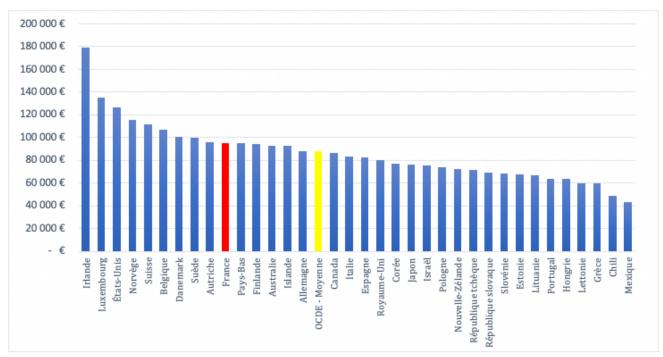
tés horaires par travailleurs avec 68,03 US dollar.

Note: Les 10 pays sélectionnés sont ceux ayant la plus haute pro-

ductivité au sein du G7 et de l'OCDE.

L'idée que le travailleur français serait l'un des plus productifs au monde est largement répandue dans le débat public. Le graphique 9 contredit cette intuition. Au classement des travailleurs les plus productifs, la France ne pointe qu'à la 10ème place. Elle a même perdu 4 places en 20 ans.

Graphique 10 – Productivité annuelle d'un actif



Une augmentation de 10% du temps de travail annuelle des actifs rapprocherait les Français des Belges et des Danois et créerait 220 milliards d'euros de PIB en plus chaque année. Cette augmentation favoriserait non seulement le pouvoir d'achat des travailleurs par une augmentation de leur revenu, mais favoriserait aussi la prospérité de la nation en augmentant la richesse globale.

L'épargne et l'actionnariat salarié sont insuffisants

Outre les revenus salariaux, la France se distingue également par une faible optimisation de l'épargne des ménages.

Graphique 11 – Ventilation de l'épargne des ménages (% du revenu disponible)

Pays	Epargne des ménages en % du revenu disponible	Part de l'épargne alloué aux opérations financières	Part de l'épargne non alloué
Belgique	6,2%	20,97%	79,03%
Estonie	9,6%	51,04%	48,96%
France	9,1%	48,35%	51,65%
Pays-Bas	10,0%	58,00%	42,00%
Danemark	3,7%	2,70%	97,30%
République tchèque	7,8%	53,85%	46,15%
Autriche	8,2%	57,32%	42,68%
Suède	16,1%	83,85%	16,15%
Allemagne	10,9%	89,91%	10,09%
République slo- vaque	4,4%	86,36%	13,64%
Italie	2,5%	80,00%	20,00%
Union Européenne	4,6%	99,59%	0,41%
Finlande	0,5%	120,00%	-20,00%
Espagne	2,0%	110,00%	-10,00%
Lituanie	0,6%	150,00%	-50,00%
Irlande	7,5%	113,33%	-13,33%
Pologne	1,4%	221,43%	-121,43%
Hongrie	7,5%	126,67%	-26,67%
Slovénie	6,0%	143,33%	-43,33%
Portugal	-2,1%	-114,29%	214,29%
Lettonie	-3,0%	-196,67%	296,67%
Grèce	-11,5%	-6,96%	106,96%

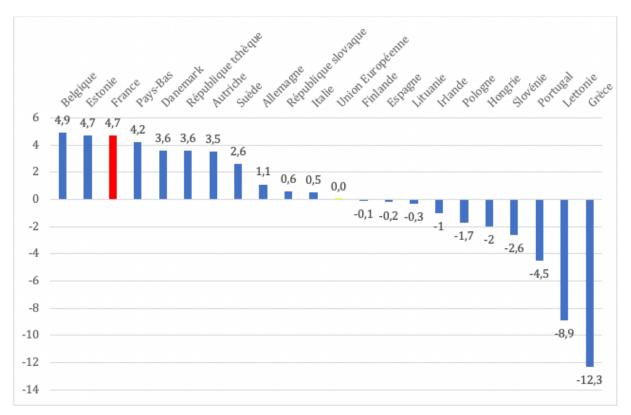
Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : En France, en 2019, les ménages ont utilisé 48,35% de leur épargne annuelle pour des opérations financières, ils n'ont donc pas utilisé 51,65% de cette nouvelle épargne.

Note: Un résultat négatif indique qu'en 2019, les ménages ont puisé dans leur épargne. Les ménages grecques ont alors massivement puisé dans leur épargne mais seul une petite part à servit aux opérations financières, le reste à contribué à la consommation.

Avec une épargne non-utilisée estimée à 51,65% de leur revenu disponible, les ménages français sont à la 3ème place européenne du classement du genre. Une épargne de précaution qui en plus de traduire une risquophobie accrue des Français en matière d'investissements, ampute la croissance potentielle de nos entreprises et de notre économie (la présence de l'assurance vie et la fiscalité avantageuse qui l'accompagne sont également des facteurs explicatifs).

Graphique 12 - Epargne non utilisée par les ménages de l'UE (en % du revenu disponible)



Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

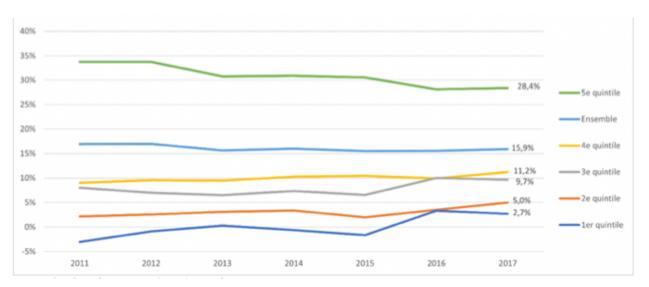
Lecture : La France se situe 3ème de l'Union Européenne concer-

nant l'épargne non utilisée avec 4,7%.

Dans le détail, nous savons que l'épargne des ménages s'élève actuellement à 5 500 milliards €, dont seulement 30% sont des produits de fonds propres (actions cotées, actions non cotées, assurances vies en UC, etc...). Les dépôts à vues (609 milliards €) et les dépôts bancaires rémunérés (1039 milliards € - dont 400 milliards € pour le livret A) sont des éléments pouvant profiter à cette relance productive si on parvient à en faire bénéficier nos entreprises.

Sans ambitionner une ventilation semblable à celle des Grecs ou des Lettons, nous pouvons tout de même déplorer la grande quantité d'épargne improductive, dormant sur des comptes à vues ou des livrets A, qui en plus de ne pas enrichir leurs détenteurs, ne profitent très peu à l'économie française.

Graphique 13- Taux d'épargne des ménages selon le quintile en France



Source des données : INSEE (2020). Graphique : Institut Sapiens

Lecture : En France en 2017, le 5ème quintile épargnait en moyenne

28,4% de son revenu contre 2,7% pour le 1er.

Note: Le 1er quintile est négatif entre 2011 et 2015, cela signifie que ces ménages ont réduit leur épargne pour consommer.

Les propensions moyennes et marginales à épargner sont fonctions du revenu. Ainsi, plus un ménage augmente son revenu, plus il va pouvoir améliorer sa capacité à épargner. Le déblocage de l'épargne est donc un sujet pour les plus aisés, même si tous les déciles doivent être incités à épargner et à investir, pour pouvoir augmenter leurs revenus non salariaux.

Graphique 14 – Nombre de particulier ayant effectué au moins un achat ou une vente d'actions (en milliers, par trimestre)



772 000 particuliers ont réalisé un achat ou une vente sur des actions au 1^{er} trimestre 2021, le chiffre le plus élevé depuis un an.

Source : déclarations des transactions, AMF

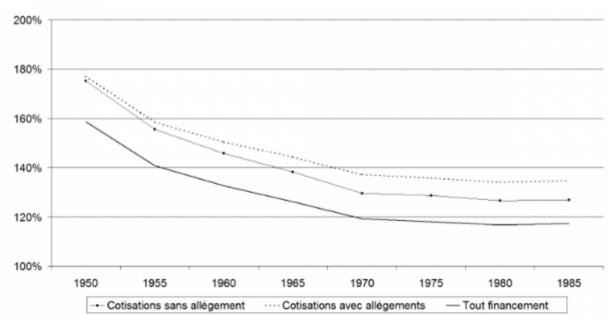


Partie 2 – Gagner plus, à la fin de la vie professionnelle

La bataille du « gagner plus » ne concerne pas uniquement les actifs. Il s'agit aussi d'un combat pour les inactifs et notamment les retraités, dont le niveau de vie est lui aussi en baisse tendancielle. Les estimations macroéconomiques montrent que le système actuel et à bout de souffle et pourrait engendrer de nouvelles baisses de revenus dans les prochaines années.

Les pensions de retraite sont en baisse tendancielle

Graphique 15 - Taux de récupération par génération



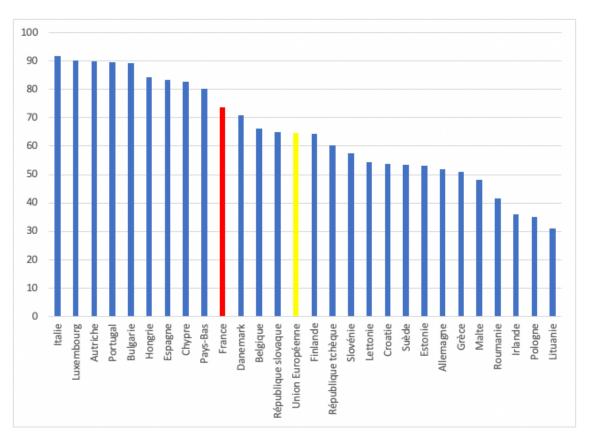
Source : Destinie 2 (Insee)

Champ: générations 1950 à 1985, salariés du secteur privé vivants à 60 ans. Législation 2014. Actualisation

SMPT.

Le taux de récupération correspond au montant des sommes récupérées à la retraite par rapport aux sommes cotisées durant la carrière. Il ne cesse de diminuer depuis de nombreuses années et pourrait, selon les travaux de la chaire TDTE, même descendre en dessous de 100 pour la cohorte des actifs nées dans les années 1990. Cela signifie que la rentabilité interne du système est fortement décroissante et que chaque génération se retrouve à cotiser toujours plus pour une pension moindre.

Graphique 16 – Taux de remplacement net en 2018 dans l'UE

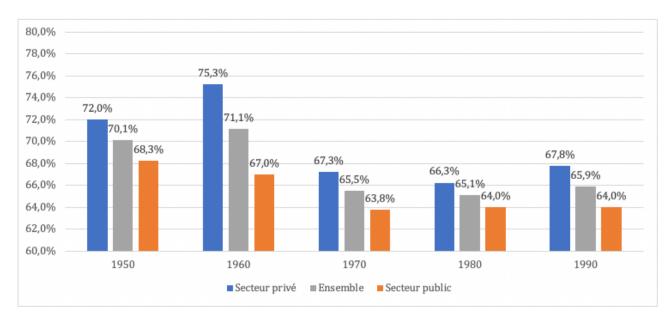


Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : Un retraité français en 2018 percevait en moyenne plus de 70% de son ancien revenu.

Le taux de remplacement moyen en France est d'environ 74%, ce qui signifie qu'un retraité touche en moyenne une pension égale aux trois-quarts de son ancien revenu, dans le cas où il a cotisé le nombre de trimestres nécessaires. Ce taux de remplacement, parmi les plus importants de l'Union, est pourtant appelé à fortement diminuer dans les prochaines années.

Graphique 17 – Taux de remplacement selon la génération et selon le secteur d'activité



Source du graphique : Rapport du COR. Graphique : Institut Sapiens

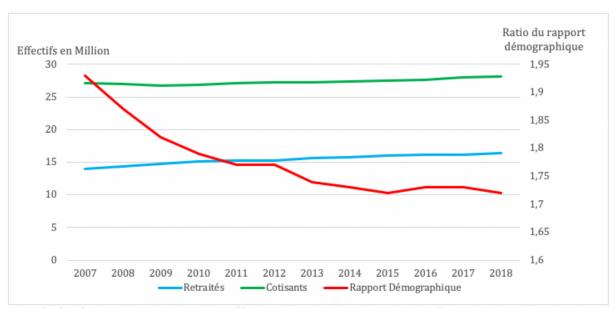
Note : Age d'ouverture des droits : 60 ans pour la génération 1950 et 62 ans pour les générations 1960 et suivantes, sauf pour le cas-type 8 : 50 ans pour les générations 1950 et 1960, et 52 ans pour les générations 1970, 1980 et 1990

Il existe actuellement trois leviers permettant de réaliser des économies budgétaires sur le système de retraite : augmenter l'âge de départ (la solution la plus risquée sur le plan politique), augmenter les cotisations salariales (elles sont déjà très élevées, leur total supporté par l'employé et l'entreprise s'élève à 28% du coût du travail), ou baisser les pensions. Force est de constater qu'au travers des différentes politiques de désindexation au fur et à mesure des années, les pensions finissent par diminuer. Dans son dernier rapport annuel, le COR estime ainsi que pour la génération 1980, ce taux de remplacement sera inférieur à 60% pour un salarié non-cadre du secteur privé, et égal à 45% pour un agent public de catégorie B. Cela signifie que pour ces actifs au salaire médian, le passage à la retraite les fera irrémédiablement tomber sous le seuil de pauvreté.

La solution de facilité pour certains serait d'augmenter le ratio de PIB alloué aux retraites. Mais c'est très loin d'être aussi simple.

Le système actuel n'est plus soutenable

Graphique 18 – Rapport entre cotisants et retraités en France



Source des données : Sources : Drees, EACR, EIR, modèle ANCETRE ;

Insee, comptes nationaux. Graphique: Institut Sapiens

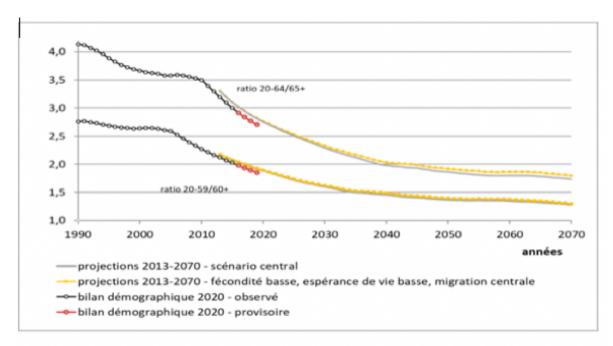
Lecture : En 2018, en France, il y avait plus de 25 millions de cotisants et

15 millions de retraités pour un rapport démographique de 1,7.

Note : La courbe verte et bleu sont sur l'axe de gauche, la rouge sur l'axe de droite.

C'est un secret de polichinelle, notre système de retraites par répartition, où les actifs financent instantanément les pensions des retraités, n'est plus soutenable. Le ratio démographique entre retraités et actifs connaît une chute vertigineuse depuis de nombreuses années et aurait tendance à se rapprocher dangereusement de 1 dans les prochaines années selon le COR.

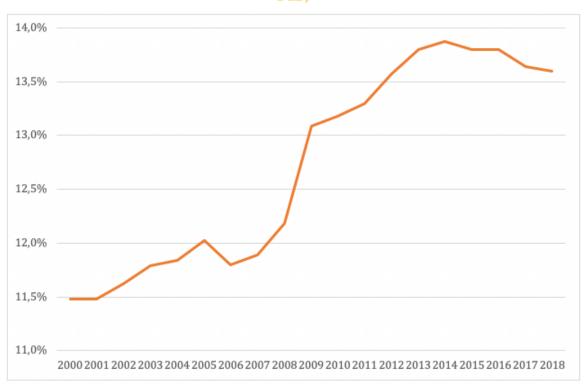
Graphique 19 – Rapports démographiques, observés puis projetés



Champ: France hors Mayotte jusqu'en 2013, France entière à partir de 2014.

Sources: INSEE, estimations de population (provisoires pour 2016-2019) et projections de population 2013-2070.

Graphique 20 – Dépenses de retraite en France (en % du PIB)

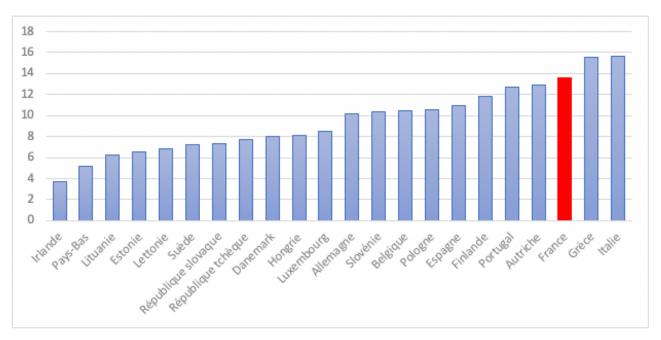


Source des données : OCDE. Graphique : Institut Sapiens

Lecture : en 2018, les dépenses de retraite représentaient environ 13,6% du PIB.

La France alloue l'équivalent de 13,6% de son PIB dans son système de retraite. Une progression de près de 2 points en 20 ans, qui s'explique principalement par le phénomène du « papy-boom ».

Graphique 21 – Dépenses de retraite en Europe (2019)



Source des données : OCDE

Lecture : en 2019, l'Irlande a alloué l'équivalent de 3,7% de

son PIB aux retraites, contre 15,6% pour l'Italie.

Au sein de l'Union-Européenne, seules la Grèce et l'Italie allouent des montants supérieurs aux nôtres à leur système de retraite. La France se situe environ à 3 points au-dessus de la moyenne européenne. La France dépense 13,6% de son PIB en retraites, soit 340 milliards € (3ème place OCDE). Cela correspond à 45,8% du total des prestations sociales. Si la France dépensait autant que l'Allemagne elle économiserait l'économie du budget de l'éducation. Si c'était autant que la Suède, elle économiserait 103 milliards €. Il est donc impensable d'augmenter ce ratio à terme.

Pour pouvoir parfaire la rentabilité interne du système et veiller à ce que les pensions de retraites cessent de diminuer, il faut donc revoir les fondements même du système, plutôt que de toucher marginalement aux différents paramètres.

Le rôle de la capitalisation

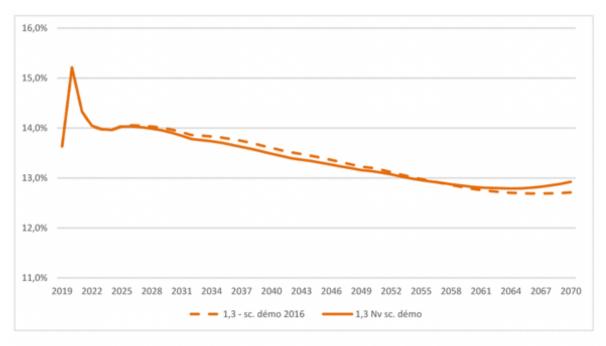
Dans une note publiée le 2 janvier 2020, l'économiste Patrick Arthus montre que l'absence d'un pilier capitalisation dans notre système de retraite a participé à appauvrir les retraités français. En prenant différentes hypothèses, il montre qu'un euro investit dans le système par répartition en 1982 fournit en 2019 une richesse de 1,93€. S'il avait été investi dans un système par capitalisation (50% en actions et 50% en obligations), il aurait fourni une richesse de 21,9€. En

voulant se passer de ce puissant levier, principalement pour des raisons idéologiques, les gouvernements successifs ont ainsi fait le choix de sauvegarder un système qui appauvrit aujourd'hui les retraités.

Néanmoins, opérer une transition entre un système de répartition et un système de capitalisation semble complexe, pour ne pas impacter les retraités actuels, et garantir une opération indolore pour les salariés.

Pour y parvenir, le prochain quinquennat sera déterminant. En effet, le taux d'effort des retraites va diminuer à partir de 2028, par un effet âge des retraités, permettant ainsi d'opérer une transition indolore. En maintenant transitoirement le niveau de dépenses aux alentours de 14%, nous pouvons allouer la différence avec les sommes prélevées à des fonds de pension qui viendraient commencer à alimenter un système par capitalisation pour pourrait devenir pleinement mature à partir de 2050.

Graphique 22 – Dépenses projetées du système de retraite, en % du PIB



Note: données hors produits et charges financières, hors dotations et reprises sur provisions et hors charges et produits exceptionnels pour le RCI. Hors effets de la fécondité sur les droits familiaux.

Champ: ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP.

Sources: rapports à la CCSS 2002-2020; projections COR - novembre 2020 et calculs SG-COR - avril 2021.

Pour y parvenir, il sera indispensable de créer des fonds de pension efficace, la France étant très à la traîne sur ce sujet-là (la taille des fonds de pension en France est de 0,7% du PIB, contre 6,7% en Allemagne, 77% aux Etats-Unis, 105% au Royaume-Uni et 171% aux Pays-Bas).

Eléments de propositions

Au-delà de ce constat indispensable, l'Institut Sapiens adressera des propositions concrètes et détaillées dans les prochaines semaines, pour corriger ces dysfonctionnements. Pour « gagner plus », il faudra :

- ♦ Augmenter le temps de travail des actifs (en assouplissant la règlementation journalière, en élargissant le travail dominical, moduler les jours fériés, augmenter le temps hebdomadaire, en s'appuyant sur les accords collectifs de performance, etc.)
- ♦ Baisser le coin fiscal par une baisse des dépenses de l'Etat
- ♦ Augmenter le salaire net en transférant une partie de la fiscalité reposant sur le travail vers le revenu
- ♦ Créer des emplois moyennement et fortement qualifiés dans les territoires en délocalisant des Ministères en province
- ♦ En finir avec la politique du low-cost qui rogne les salaires
- ♦ Favoriser le poly emploi pour augmenter le taux d'activité et le revenu des salariés.
- ♦ inciter les ménages à investir leur épargne dans les entreprises (en copiant des mécanismes semblables à l'EIS anglais)
- ♦ Introduire une dose de capitalisation dans le système de retraite actuel en profitant du remplacement démographique débutant en 2028

